

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 27 janvier 2021**

**Conseillers en exercice** : 15

**Conseillers présents** : 11

**Date de Convocation** : 22 janvier 2021

**Absents excusés** : G. Creuzot pouvoir à P. Drogrey D. Dietrich pouvoir à C. Saillard, F. Marendaz pouvoir à P. Drogrey, S. Mignot pouvoir à A. Labbez

**Secrétaire de séance** : M. Etiévant

**Ordre du jour** :

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2020 qui est approuvé à l'unanimité

Le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour la délibération de la destination des coupes de bois 2021. Accord à l'unanimité

**1. Délibération travaux rue Chamboz et rue du 11 novembre**

Les travaux concernant la 2<sup>ème</sup> partie de la rue des nouvelles prévus en 2021 sont repoussés à 2022, le temps d'instruire le dossier avec Arbois, c'est la raison pour laquelle le conseil décide la réfection des rues de Chamboz et 11 novembre pour cette année.

Vu la dégradation de ces 2 rues, il est nécessaire de réaliser les travaux de voirie. Sur la rue Chamboz la conduite d'eau potable très vétuste sera remplacée, sur la rue du 11 novembre le réseau télécom sera enfoui.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte l'opération pour un montant prévisionnel de 64 225 € HT. Le Conseil municipal charge le Maire de demander une subvention au Préfet à hauteur de 40 %.

**2. Délibération adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.**

Le conseil municipal adopte le rapport établi par le SIDEAC : la commune prélève 27 000 m<sup>3</sup> d'eau qui viennent de nos sources, 21 000 m<sup>3</sup> sont consommés à la population, la différence sont les pertes (fuites), les nettoyages de réservoirs, les essais borne d'incendie etc.....Notre rendement est excellent 83 %, grâce aux travaux que nous effectuons chaque année. Toutes les analyses d'eau sont conformes.

**3. Demande de subventions**

Sera revu au prochain conseil municipal.

**4. Destinations des coupes de bois 2021.**

Les dépenses de bois se distinguent en 3 parties : les travaux forestiers, les travaux d'exploitations et les frais d'exploitations. Ces dépenses sont estimées à 24 000€ pour cette année. Les recettes prévues pour les ventes de bois et affouage à 50 000€.

Suite à la commission bois, le conseil municipal approuve la destination des coupes pour les résineux parcelles 26, 1 et 3 ; pour les feuillus parcelles 1, 2 et 3.  
L'affouage se fera dans les parcelles 1, 2 et 3.

### **Questions diverses**

- Le Maire donne lecture d'une lettre présentant un projet de fournil partagé sur le lieu-dit SAPACEN qui consiste à installer un bâtiment modulaire pour mettre à disposition le fournil aux producteurs de pain locaux. La vente est destinée majoritairement aux professionnels, (restaurateurs, magasins bio...). Le conseil municipal s'inquiète par rapport à notre boulangerie.
- Lecture d'une demande de Mr Larderet Jérôme : les activités de l'écomusée et du musée de l'abeille continuent avec un changement de président. Mr Larderet demande un changement de destination des locaux avec un projet de vente de produits artisanaux locaux (vins, bière, sirop, jus de fruits, glace, fromage, ...) avec une restauration sur place. L'activité serait de 10h à 22h d'avril à septembre tous les jours sauf le mardi. Le conseil municipal n'est pas favorable à une ouverture au-delà des heures d'ouverture du musée en journée.  
Une réunion pour les 2 projets en tripartie commune / communauté de communes / demandeurs est prévue prochainement.
- Mr Cattiaux informe des vitesses excessives dans la rue basse, des contrôles de gendarmerie seront effectués pour la vitesse et le stationnement dans les prochains jours.

**Fin de séance**